

La Réplique



FOCUS : BESOINS CRIANTS EN INFRASTRUCTURE

Les éducatrices
en garderie de la
Saskatchewan
ont leur régime
de retraite

LA CAMPAGNE 10 % – ACHETER LOCALEMENT

**Tout est bon
pour étouffer la
dissidence – y
compris le projet
de loi C-377**

Les libéraux de l'Ontario
bafouent le droit à la libre
négociation collective

AFFICHE À CONSERVER
AU VERSO DE CE
NUMÉRO SUR LES
SERVICES DE GARDE

« Sans régime de retraite, nous aurions terminé notre vie professionnelle avec presque rien. Bien sûr, nous avons le souvenir des enfants dont nous nous occupons, mais les souvenirs ne paient pas les factures. »

Peggie Olson, page 7.

La campagne « dix pour cent »

Misant sur le succès de ses efforts pour inciter les Britanno-Colombiens à soutenir leurs économies locales, le SCFP-C.-B. organise, dans le cadre de sa campagne « dix pour cent », un sommet des économies locales à Vancouver. L'événement, qui se tiendra en février 2013, rassemblera les leaders locaux de toutes les régions de la province, des militants de l'achat local et des experts du développement économique d'Amérique du Nord. Le sommet s'intéressera aux divers moyens à mettre en œuvre pour rendre les économies locales plus fortes et plus résilientes.

La campagne a aussi retenu les services de Civic Economics, un groupe progressiste d'experts-conseils en analyse économique et planification stratégique. Le groupe étudiera l'économie de détail de la Colombie-Britannique pour déterminer les avantages que pourrait avoir le transfert de dix pour cent des dépenses des consommateurs vers des entreprises locales indépendantes.

« Nous espérons que les conclusions de l'étude montreront aux résidents de la Colombie-Britannique et du reste du pays l'importance des décisions et des choix individuels pour les économies locales », a déclaré Barry O'Neill, président du SCFP-C.-B.

Pour en savoir davantage sur la campagne « dix pour cent », allez à TENPERCENTSHIFT.CA. Pour de plus amples détails sur le sommet, consultez LOCALECONOMYSUMMIT.CA.

■ Clay Suddaby



MATHIEU RAVIGNAT : L'ancien militant du SCFP qui a défait Lawrence Cannon

Le 2 mai 2011, porté par la vague orange, le néo-démocrate Mathieu Ravignat gagne la circonscription de Pontiac, en Outaouais (au Québec), battant ainsi Lawrence Cannon, un des ténors du gouvernement Harper. Maintenant député et porte-parole du NPD pour le Conseil du trésor, il joue un rôle important de surveillance du gouvernement fédéral dans son utilisation des fonds publics.

Or, plusieurs ignorent peut-être que M. Ravignat a été actif pendant quelques années comme militant du SCFP. En effet, il a fait partie de l'équipe qui, en 1997, a mené la lutte pour la syndicalisation des assistants d'enseignement et de recherche à l'Université d'Ottawa. Il a ensuite servi comme vice-président affaires internes pour le SCFP 2626, une fois le nouveau syndicat accrédité.

Aujourd'hui, le SCFP 2626 représente plus de 3000 membres : des assistants d'enseignement et de recherche, des correcteurs, des tuteurs, des moniteurs de laboratoire, des démons-

trateurs, des surveillants d'examen et des sauveteurs.

Dans les dix années précédent son élection, M. Ravignat travaillait au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, où il a contribué à la mise en place de partenariats de recherche notamment sur les questions autochtones et sur les changements climatiques.

Dans le nouveau cabinet fantôme du NPD, sous Thomas Mulcair, il est porte-parole de l'opposition officielle pour le Conseil du trésor. Parmi ses dossiers, on retrouve les compressions dans la fonction publique et leur impact sur la qualité des services, l'achat des avions F-35 et plusieurs enjeux touchant la transparence du gouvernement. Il aura égale-

ment à travailler à la révision de la Loi sur la responsabilité. Il affirme que son expérience comme fonctionnaire et sa connaissance de l'appareil étatique lui permettent de bien jouer son rôle.

Nous lui avons demandé dans quelle mesure son expérience syndicale l'aide aujourd'hui dans son travail comme député. Il y voit de nombreuses complémentarités. « Former un syndicat, c'est, en partie, une lutte politique. Et ça prend de l'organisation. Il faut travailler avec des bénévoles, il faut les mobiliser. Il faut aussi communiquer avec les gens, parler de justice sociale. Il faut travailler en équipe pour faire changer les choses », conclut-il.

■ Pierre Ducasse



LA PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU SCFP AUTOMNE 2012

La Réplique

ISSN imprimé 1920-2857
ISSN en ligne 1920-2865

La Réplique est publiée par le Syndicat canadien de la fonction publique. Adressez toutes lettres à la rédaction à :

SCFP-Communications
1375, boul. Saint-Laurent
Ottawa, ON, K1G 0Z7
Téléphone : 613-237-1590
Télécopieur : 613-237-5508

Convention Poste-publications
Numéro 40005741

Retourner les envois canadiens non distribuables à :
SCFP-Communications
1375, boul. Saint-Laurent
Ottawa, ON, K1G 0Z7

Visitez le site Web du SCFP à scfp.ca ou communiquez avec nous à lareplique@scfp.ca

Rédactrice en chef Catherine Louli
Directrice des communications Heather Fraser

Graphiste Jocelyn Renaud

Adjointes à la rédaction
Manon Lajoie • Michel Saucier • Valérie Ménard

Collaborateurs Clay Suddaby • Pierre Ducasse • Lou Arab • John McCracken • Greg Taylor • Danielle Savoie • Marjorie Savoie • Murray Bush • Philippe Gagnon • Wes Payne • Beth Smillie

SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL

Président national Paul Moist

Secrétaire-trésorier national Charles Fleury

Vice-présidences générales
Daniel Légère • Lucie Levasseur • Fred Hahn • Tom Graham • Barry O'Neill

Vice-présidences régionales

Wayne Lucas / Terre-Neuve-et-Labrador • Danny Cavanagh / Nouvelle-Écosse • Sandy Harding / Nouveau-Brunswick • Lori MacKay / Île-du-Prince-Édouard • Denis Bolduc / Québec • Ginette Paul / Québec • Candace Rennick / Ontario • Michael Hurley / Ontario • Henri Giroux / Nord de l'Ontario • Kelly Moist / Manitoba • Judy Henley / Saskatchewan • Marle Roberts / Alberta • Mark Hancock / Colombie-Britannique • Ken Robinson / Colombie-Britannique

Vice-présidences de la diversité
Brian Barron • Yolanda McClean

Imprimé par une entreprise syndiquée sur du papier recyclé à 50 % contenant 30% de matières recyclées après consommation, et libre de chlore élémentaire, certifié par le Forest Stewardship Council.



Militante autochtone albertaine et déléguée syndicale

C'est peu après son arrivée dans le réseau des écoles publiques d'Edmonton que Gloria a commencé à jouer un rôle actif au sein de la section locale 3550 du SCFP.

« Un petit problème est survenu à mon école et j'ai demandé l'aide de ma section locale. C'est là que j'ai senti que je devais m'engager », explique-t-elle.

Au cours des 18 mois qui ont suivi, M^{me} Lépine a reçu une formation de déléguée syndicale et a été élue à l'exécutif, puis au poste de déléguée syndicale en chef de sa section locale.

Née d'une mère et d'un père tous deux syndicalistes, Gloria met en application ses valeurs familiales. « Je me disais qu'il n'y avait jamais assez de monde pour faire le travail, que je connaissais le domaine et que je devais donc faire ma part. »

Mais elle constate des problèmes dans les milieux de travail dont elle s'occupe. Le personnel de soutien, en particulier celui de l'aide à

l'éducation, a une charge de travail de plus en plus lourde, mais moins de soutien et de moins en moins d'heures payées. « Le gouvernement provincial se dit en faveur de la pleine inclusion des enfants aux besoins particuliers, mais le financement ne suit pas, déplore-t-elle. Une classe peut avoir de l'aide pour cinq enfants aux besoins spéciaux et, l'après-midi, les enfants se retrouvent dans une classe ordinaire. Comme s'ils n'avaient des besoins spéciaux que l'avant-midi! »

En plus de son travail syndical, M^{me} Lépine s'attaque aux problèmes des communautés autochtones, tant à Edmonton que dans sa ville natale de Fort St. John. Elle agit pour changer les choses. « Lorsque je suis arrivée à Edmonton, c'est dans une école autochtone que j'ai choisi d'aller travailler, affirme-t-elle. J'agis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du SCFP. » Elle s'engage avec passion dans

la cause des femmes autochtones disparues ou assassinées. Rien que dans sa ville d'origine, huit femmes sont disparues et c'est leur souvenir qui la pousse à militer. Gloria a organisé une campagne de cartes postales. De l'affichage et diverses autres activités suivront. Cet automne, elle s'est rendue à Ottawa pour demander au gouvernement fédéral de tenir une enquête publique.

« Je pensais à la lettre écrite par la fille de l'une des victimes – qui voulait savoir pourquoi la question n'intéresse personne et qui ajoutait : " parce que c'est juste une autre Indienne morte ". »

« Il faut donner un visage à ces femmes, estime Gloria. Il y a sûrement des gens qui savent quelque chose. Pourquoi est-ce que cela n'intéresse personne? Pourtant, ça touche tout le monde. »

Apprenez en plus sur les sœurs par l'esprit au **SCFP.CA/AUTOCHTONES/APPUYEZ-LES-VIGILES-DES-SOEUR.**

■ Lou Arab



Les premiers ministres de l'Atlantique critiquent la réforme de l'AE de Stephen Harper

À une réunion des premiers ministres des provinces de l'Atlantique tenue récemment à l'Île-du-Prince-Édouard, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Darrell Dexter, a mené la charge contre la ministre fédérale des Ressources humaines, Diane Finley, qui affirme que l'assurance-emploi (AE) n'est censée venir en aide que pour de courtes périodes aux personnes en recherche d'emploi et non soutenir les travailleurs des industries saisonnières.

« Pourtant, a soutenu M. Dexter, l'assurance-emploi est depuis très, très, très longtemps un programme de soutien à la sécurité du revenu. »

Darrell Dexter s'est dit inquiet que le nouveau système d'assurance-emploi n'oblige les travailleurs à occuper d'autres emplois et ne prive ainsi les employeurs des industries saisonnières de leur main-d'œuvre qualifiée. Les travailleuses et travailleurs saisonniers offrent des services de grande qualité à de nombreux conseils scolaires et municipalités. Ils assurent la sécurité des routes et autoroutes, ils enlèvent la neige l'hiver, ils entretiennent les parcs l'été et ils aident à enseigner à nos enfants dans nos écoles.

Quant à Kathy Dunderdale, première ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, elle s'explique mal que le gouvernement fédéral comprenne si peu les différences régionales existant dans l'application de l'AE à travers le pays.

« Traiter tout le monde de façon identique, ce n'est pas les traiter de façon équitable, a-t-elle déclaré. À mon avis, Ottawa ne sait rien de la réalité que vivent les gens », a conclu M^{me} Dunderdale, elle-même progressiste conservatrice.

SCFP.CA/ECONOMIEAUTRAVAIL

■ John McCracken



PRÉSIDENT NATIONAL PAUL MOIST

Pour l'avenir

Il y a maintenant plus d'un an et demi, je me joignais à d'autres leaders syndicaux canadiens pour appuyer nos consœurs et confrères du Wisconsin dont le droit à la libre négociation collective était soumis à une attaque sans précédent.

Nous avons regardé, incrédules, le gouverneur de l'État, le républicain Scott Walker, tout faire pour anéantir des droits obtenus de haute lutte que beaucoup tiennent pour acquis dans le mouvement syndical. Et nous nous demandions, parfois à voix haute, « le Canada est-il le prochain sur la liste? »

Nous voyons maintenant très clairement les élus, tant conservateurs que libéraux, adhérer à la doctrine Walker – c'est-à-dire s'en prendre à nos droits syndicaux dans un effort concerté pour réduire au silence toutes les voix qui s'opposent à l'idéologie conservatrice.

Les membres du SCFP ont été parmi les premiers au Canada à subir cette nouvelle vague de tactiques antisyndicales, avec l'ingérence du gouvernement Harper dans

les négociations avec Air Canada. Mais ce qui a commencé comme une mesure contre les agents de bord a fini par atteindre chaque membre du SCFP, dans tous les secteurs et dans toutes les provinces.

Sous prétexte de protéger l'économie canadienne, le gouvernement fédéral conservateur et ses alliés d'un bout à l'autre du pays s'en prennent au mouvement syndical sur de nombreux fronts. Certaines attaques sont plus subtiles, déguisées en mesures pour rendre les syndicats plus responsables et plus transparents. D'autres ne sont que diffamation irrespectueuse à l'égard des syndicats, de leurs membres et de chaque travailleur canadien.

Le but de cette campagne antisyndicale est d'étouffer la dissidence. Qu'il s'agisse de présenter un projet de loi émanant d'un député visant à ruiner les syndicats, ou de propager des mythes contre les membres des syndicats affirmant qu'ils sont trop payés et qu'ils ont trop d'avantages et de privilèges, ou de remettre en question la légitimité de l'action politique démocratique menée au nom des membres des syndicats, l'intention est claire et nette. Le mouvement syndical s'oppose aux mesures prises pour nuire à l'intérêt des Canadiens et, pour cette raison, le gouvernement Harper veut le réduire au silence.

Mais il ne réussira pas.

D'abord, nous ne sommes pas seuls. Les environnementalistes et d'autres groupes s'efforçant de stopper les effets néfastes des changements climatiques, les groupes de défense des droits et de l'égalité des femmes, les organisations représentant les Premières Nations, les Inuit et les Métis – tous font partie des voix critiques que le gouvernement veut faire taire et dont la liste s'allonge de jour en jour.

Nous collaborons étroitement avec ces militants et avec tous ceux qui croient que notre gouvernement devrait travailler pour le bien de tous les Canadiens, et non seulement pour celui des riches et des puissants.

Ce ne sera pas facile, mais ça ne l'a pas été non plus pour ceux qui ont travaillé, lutté et se sont sacrifiés pendant des générations pour acquérir les droits dont nous jouissons aujourd'hui. Comme pour nos confrères et consœurs du Wisconsin, il y aura des victoires et des reculs. Nous devons mener la bataille en pensant à ceux qui nous ont précédés dans le mouvement syndical, et aux travailleurs qui viendront après nous. C'est notre avenir et il mérite que nous le défendions.

PAUL MOIST EN LIGNE  twitter.com/CUPENatPres



Focus:

INFRASTRUCTURE



Besoins criants en infrastructure

L'écart grandit au Canada entre les services et l'infrastructure dont les municipalités sont responsables et les ressources financières dont elles disposent pour répondre aux besoins de leurs citoyens.

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) a récemment résumé l'ampleur du problème dans son tout premier bulletin de rendement des infrastructures canadiennes.

« Le bulletin montre que les infrastructures municipales de base, comme les routes et les réseaux d'aqueduc, qui sont des actifs essentiels à la santé, à la sécurité et à la prospérité économique du Canada, sont à risque », a déclaré la présidente de la FCM, Karen Leibovici, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à Ottawa pour lancer le bulletin.

Le bulletin – en ligne à **CANADAINFRASTRUCTURE.CA** – montre que plus de la moitié des routes municipales doivent être réparées et qu'une usine de traitement des eaux usées sur quatre a

besoin « d'améliorations importantes ».

Globalement, le bulletin souligne que le coût de remplacement des infrastructures en « assez bon état » ou en « mauvais état » s'élève maintenant à plus de 171,8 milliards de dollars.

La FCM demande depuis longtemps la mise en place d'un plan à long terme de renouvellement des infrastructures partagé par les trois ordres de gouvernement – un appel qu'appuie le SCFP. La FCM espère que le gouvernement Harper reconnaîtra ce besoin lorsque l'actuel financement fédéral destiné aux administrations locales prendra fin en 2014.

« Le nouveau plan d'infrastructures fédéral à long terme est une occasion unique de remettre en état les infrastructures essentielles », a déclaré M^{me} Leibovici.

Les néo-démocrates fédéraux exigent aussi un plan de financement à long terme pour les administrations municipales.

« La situation est tout simplement inacceptable, a affirmé Olivia Chow,

critique du NPD en matière de transport et d'infrastructures. Les conservateurs doivent s'engager à assurer un financement adéquat, prévisible et à long terme pour les municipalités canadiennes. La mise à niveau de nos infrastructures vieillissantes, en plus de remédier à des lacunes en sécurité et en santé, entraînera des avantages économiques par la création d'emplois et la compétitivité économique à long terme. »

Paul Moist, président national du SCFP, partage les préoccupations d'Olivia Chow quant à l'état de l'infrastructure et à son rôle vital dans l'économie.

« Les infrastructures publiques ont bâti notre pays et fait rouler les économies de nos cités et villes, a soutenu M. Moist. Nous devons accroître nos investissements dans les municipalités et commencer à prendre des mesures concrètes pour combler l'effarant déficit d'infrastructures du pays. »

En plus de nuire à l'économie, Paul Moist a souligné un autre effet secondaire de la décrépidité des infrastructures – la privatisation.

« Beaucoup d'élus municipaux subissent des pressions accrues pour se tourner vers les partenariats public-privé (PPP) comme porte d'accès au financement des infrastructures, a ajouté M. Moist. La privatisation des infrastructures communautaires est souvent plus coûteuse et plus risquée que ne le laissent croire les défenseurs des PPP, en plus d'accorder aux entreprises à but lucratif beaucoup trop de poids dans les décisions qui touchent les services publics sur lesquels

comptent les Canadiens chaque jour. »

Paul Moist a assuré que le SCFP est déterminé à collaborer avec les leaders municipaux pour trouver des solutions publiques aux problèmes d'entretien et de consolidation des infrastructures publiques. Une partie de ce travail repose sur une coopération constante avec la FCM, ainsi que sur certaines ressources – comme le nouveau document « *Poser les bonnes questions : un guide à l'intention des municipalités qui envisagent les PPP* » – pour mieux informer les élus municipaux qui planifient l'avenir de leurs infrastructures.

■ Greg Taylor



« La situation est tout simplement inacceptable. Les conservateurs doivent s'engager à assurer un financement adéquat, prévisible et à long terme pour les municipalités canadiennes. »

Olivia Chow, critique du NPD en matière de transport et d'infrastructures



POSER LES BONNES QUESTIONS SUR LES PPP

Un nouveau guide invitant les élus et les fonctionnaires municipaux à faire preuve de prudence lorsqu'ils songent à recourir aux partenariats public-privé pour financer des projets d'infrastructures publiques vient d'être publié.

Le guide – *Poser les bonnes questions : un guide à l'intention des municipalités qui envisagent les PPP* – examine les nombreux enjeux entourant les PPP et propose des idées et des outils aux administrations locales et aux défenseurs de l'amélioration des infrastructures. Il met en lumière les problèmes qui accompagnent la privatisation des infrastructures et des services et explique les raisons pour lesquelles il faut garder publics nos actifs et services vitaux.

« Après avoir lu ce guide, je suis certain que les maires et les conseillers municipaux y penseront à deux fois avant de se précipiter tête baissée dans des projets de privatisation et qu'ils conviendront avec nous que les PPP n'offrent pas tous les bénéfices vantés par leurs promoteurs », a affirmé Paul Moist, président national du SCFP, lorsqu'il a lancé le nouveau guide à une conférence de presse tenue à Régina, en Saskatchewan. Il y était accompagné de Charles Fleury, secrétaire-trésorier national du SCFP, et de l'auteur du guide, M. John Loxley.

« Les réponses détaillées concernant les coûts, le partage de risques, la qualité des services, l'entretien de l'infrastructure et les effets pour les travailleurs, les collectivités et l'économie locale aideront les municipalités à examiner les faits avec attention avant de s'engager dans un PPP », a expliqué M. Loxley, professeur d'économie à l'Université du Manitoba.

Une version électronique de *Poser les bonnes questions : un guide à l'intention des municipalités qui envisagent les PPP* peuvent être téléchargées en français à SCFP.CA/GUIDEPPP, et on peut en commander des exemplaires imprimés.

■ Greg Taylor

Les services d'eau en PPP : un sujet chaud à Saint-Jean

Le sujet controversé de la construction d'une usine de traitement des eaux usées en partenariat public-privé a refait surface dans la ville portuaire de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Après les élections municipales du printemps, le paysage politique a changé à l'hôtel de ville et beaucoup de nouveaux visages se sont retrouvés au conseil municipal. Le projet d'une usine de traitement des eaux usées en PPP de 169 millions de dollars est revenu à l'avant-scène des débats. Les fonctionnaires de la ville sont prêts à retenir les services d'experts-conseils qui les aideront à mettre sur pied un partenariat public-privé à Saint-Jean.

« Depuis des années, la ville est assise entre deux chaises dans ce dossier; elle garde la porte ouverte, mais sans aller vraiment vers un

modèle de PPP pour son réseau d'eau potable », a expliqué Daniel Légère, président du SCFP-N.-B.

« Le SCFP a beaucoup travaillé avec des militants locaux et des groupes communautaires à sensibiliser les gens aux risques d'une telle aventure. Le financement d'une nouvelle usine de traitement des eaux usées par un partenariat public-privé coûterait plus cher aux contribuables que la solution publique. Dans les faits, les citoyens de Saint-Jean subventionneraient les profits de l'entreprise privée. »

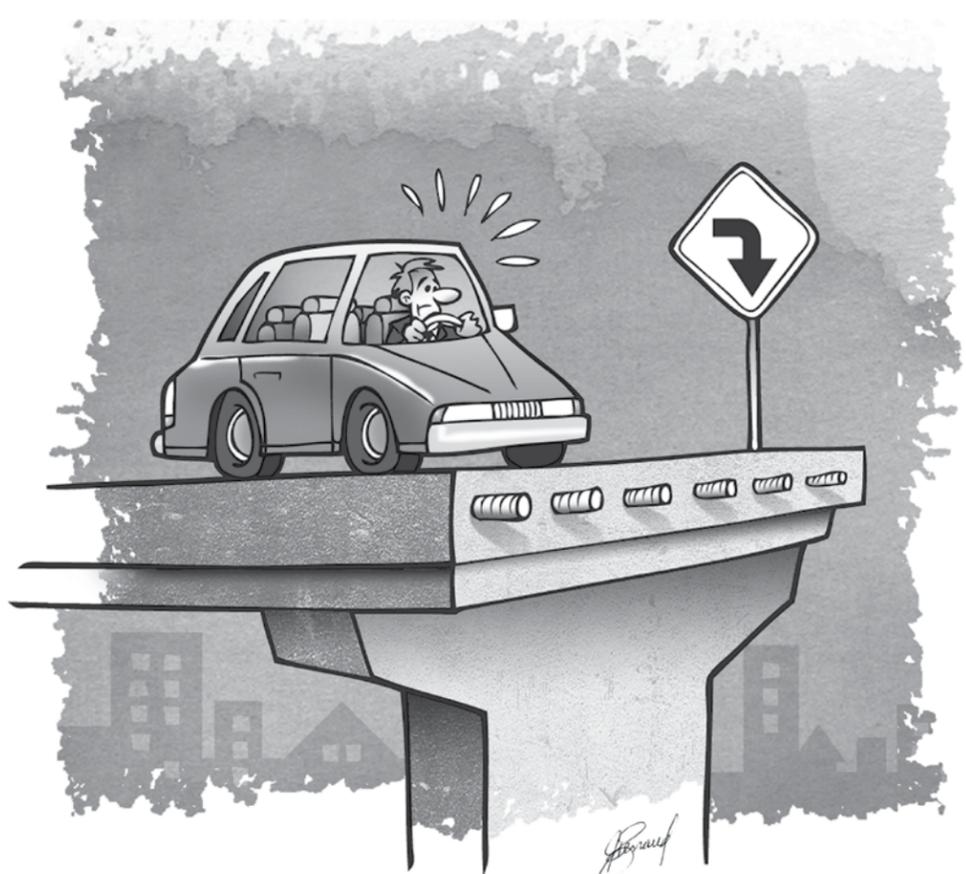
En 2008, le SCFP a organisé un sommet sur les dangers des PPP. « Avec l'arrivée du nouveau conseil municipal, nous devons informer les nouveaux élus des coûts réels des PPP et intensifier notre campagne d'opposition », a ajouté Daniel Légère.

« Jusqu'à présent, nous avons réussi à tenir Saint-Jean à l'écart des projets de PPP, parce que ce n'est pas ce que les résidents veulent à long terme. Un sondage effectué par le SCFP pendant les élections municipales a démontré que la majorité des électeurs ne voulaient pas du secteur privé dans leurs services d'eau potable. Soixante deux pour cent des répondants se sont dits opposés à la prestation des services de traitement de l'eau potable par une entreprise privée à but lucratif. »

« Les résultats du sondage sont clairs : les citoyens de Saint-Jean ne veulent rien entendre d'une participation de l'entreprise privée à un service public aussi essentiel. Ils refusent de céder le contrôle de leur eau à des intérêts privés, » a conclu Daniel Légère.

■ Danielle Savoie

Têtes-à-têtes!



Pas de soutien pour les travailleurs du secteur de l'éducation de l'Ontario

Récemment, la défense de l'éducation publique et de la libre négociation collective a été le point de mire du SCFP en Ontario avec l'adoption de la loi 115, *Loi donnant la priorité aux élèves*, au début septembre.

Cette loi retire à plus de 55 000 membres du SCFP – concierges, techniciens, aides à l'éducation et membres du personnel administratif et professionnel, entre autres – le droit à la libre négociation collective. La loi 115 veut imposer les mêmes conditions de travail que celles qui ont été négociées plus tôt cette année dans une entente

conclue entre un syndicat d'enseignants et le gouvernement.

« Malheureusement, ce n'est pas en traitant tout le monde de manière identique qu'on les traite équitablement », déplore Terri Preston, membre de la section locale 4400 du SCFP et présidente du Comité de coordination des conseils scolaires de l'Ontario (CCCSO). « Les membres du personnel de soutien sont les moins bien payés de tout le système scolaire. On ne peut pas obliger tout le monde à entrer dans le même moule. Nous travaillons fort chaque jour à soutenir la réussite des

élèves et nous voulons un règlement qui comprenne et respecte la valeur de ce que nous faisons dans les écoles. »

La loi 115 accorde au cabinet ontarien des pouvoirs sans précédent pour décider, derrière des portes closes, du contenu des conventions collectives régissant des centaines de milliers de travailleurs pour des années à venir. Elle permet au gouvernement d'agir sans tenir compte de la législature, des

arbitres provinciaux, des tribunaux, de la commission des relations de travail et même du Code des droits de la personne. Le SCFP conteste la constitutionnalité de la loi 115 et a déposé une plainte officielle à l'Organisation internationale du travail (OIT).

« La loi provoque une crise inutile dans le système d'éducation de l'Ontario, ajoute M^{me} Preston. Le gouvernement a tort d'enlever aux travailleurs de l'éducation

leur droit à la libre négociation collective. En soustrayant plus de 2 milliards de dollars à l'éducation pour combler le déficit provincial, on nuit aux élèves, aux familles et aux communautés. »

Le gouvernement libéral songe aussi à adopter une nouvelle loi pour empêcher la libre négociation collective dans d'autres secteurs. Toutefois, les libéraux ont prorogé la législature avant de présenter le projet de loi.

■ Marjorie Savoie

Victoire! Le SCFP félicite les étudiants québécois

Après des mois de protestations historiques, les étudiants du Québec peuvent célébrer une victoire. Le nouveau gouvernement a annoncé, dès son accession au pouvoir, l'annulation des hausses prévues des droits de scolarité.

Au lieu de l'augmentation proposée par les libéraux, le gouvernement du Parti québécois veut indexer les droits de scolarité au coût de la vie. Cette mesure ne répond pas aux revendications étudiantes qui exigent plutôt la gratuité scolaire ou, à court terme, un gel des droits de scolarité.

La question sera sans doute à l'ordre du jour du sommet sur l'éducation postsecondaire que Pauline Marois a promis de convoquer.



en bref

Université de Victoria

Les sections locales 917 et 951 du SCFP ont ouvert la voie en entreprenant des moyens de pression dans le secteur de l'éducation postsecondaire en Colombie-Britannique. En effet, au début de septembre, les 1 500 travailleurs ont refusé d'effectuer des heures supplémentaires et érigé des piquets de grève stratégiques au campus de l'Université de Victoria. Au début d'octobre, les membres des sections locales du SCFP des universités British Columbia, Simon Fraser, Thompson Rivers et Northern BC se sont joints à eux.

Les travailleurs des universités et collèges de toute la province sont en négociation depuis 2010. Les enjeux-clés sont la protection contre l'inflation, la sécurité d'emploi et les salaires.



Le président du SCFP Colombie-Britannique, Barry O'Neill, et la présidente de la section locale 116 du SCFP, Colleen Garbe.

L'économie au travail



Que signifient pour vous les bouleversements économiques et l'austérité? Trouvez des réponses à vos questions sur l'économie dans la toute nouvelle publication du SCFP : *L'économie au travail*.

Toby Sanger, économiste principal du SCFP, examine en détail les derniers développements économiques et les met en perspective pour les Canadiens ordinaires. Salaires, inflation, logement, coût de l'éducation et investissement dans les services publics—ces enjeux économiques ont une influence sur tous et chacun d'entre nous. Jetez-y un coup d'œil à SCFP.CA/ECONOMIEAUTRAVAIL.

NOTEZ LA DATE : CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES NÉGOCIATIONS À OTTAWA

Les négociations sont ce que nous faisons de plus important – et le contexte évolue constamment. Nous devons comprendre le climat de négociation actuel pour savoir ce qui nous attend et les raisons sous-jacentes à ce climat. Du 5 au 8 février 2013, les leaders et militants du SCFP de tout le pays se réuniront à Ottawa pour participer à une conférence nationale sur les négociations. Nous voulons ainsi doter nos sections locales des meilleurs outils et stratégies qui soient pour réaliser des gains à la table de négociations.

Les participants à la conférence acquerront une meilleure compréhension du contexte politique et économique changeant, étudieront des moyens innovateurs d'accroître leur pouvoir de négociation, trouveront des outils et des tactiques pratiques pour lutter intelligemment et faire des gains et échangeront avec d'autres sur ce qui est efficace et sur ce qui a changé à la table de négociations.

Les modalités d'inscription seront disponibles sous peu. Visitez souvent scfp.ca pour avoir tous les détails.

5
FÉVRIER
8
2013

RSVP

CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES NÉGOCIATIONS



Percée en matière de régime de retraite pour les éducatrices en garderie

Neuf éducatrices en garderie membres du SCFP de Régina ont atteint un important objectif dans leurs négociations cet été lorsqu'elles ont obtenu l'adhésion au Régime de retraite multisectoriel (RRMS) du SCFP. La garderie Rink Avenue est la deuxième de la Saskatchewan à adhérer au régime.

« C'est plutôt bien, souligne Peggie Olson, secrétaire-archiviste de la section locale 1902-6 du SCFP, en parlant de leur réussite. Nous ne savions pas en nous engageant dans cette aventure que nous écririons une page d'histoire, mais je suis fière que nous l'ayons fait. »

La section locale souhaitait adhérer à un régime de retraite depuis longtemps, mais les membres avaient aussi besoin d'un régime d'avantages sociaux. Alors c'est ce dernier objectif qui était devenu l'enjeu des négociations précédentes. Cette fois-ci, presque tout le monde était d'accord pour dire qu'il fallait insister sur le régime de retraite. « Dans notre section locale, nous avons des membres qui travaillent à la garderie depuis très longtemps, dont moi, poursuit Peggie. Sans régime de retraite, nous aurions ter-



miné notre vie professionnelle avec presque rien. Bien sûr, nous avons le souvenir des enfants dont nous nous occupons, mais les souvenirs ne paient pas les factures. Nous savions qu'il nous fallait un régime de retraite. »

Le Régime de retraite multisectoriel du SCFP était tout indiqué. Créé pour les petites sections locales, le régime syndical a connu une importante croissance au cours des dernières années. Nancy Parker, spécialiste des régimes de retraite du SCFP à Ottawa, affirme que de plus en plus de sections locales du SCFP accordent la priorité à la négociation d'un régime de retraite au travail. « Il est clair que les membres ont besoin d'un régime de retraite au travail, parce que les prestations de retraite moyennes du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse n'équivalent qu'à environ 1 000 \$ par mois », précise M^{me} Parker.

« J'ai été étonnée que les jeunes membres de la [garderie Rink Avenue] aient appuyé le régime de retraite comme priorité dans les négociations, avoue Stacy Durning, conseillère syndicale du SCFP. Mais elles trouvaient que ce serait un atout pour inciter leurs collègues à rester. » Le régime est aussi transférable, ce qui est un avantage si elles décident de partir. Peggie remercie tant la directrice de la garderie que le conseil d'administration d'avoir appuyé leur objectif de négociations. « Nous avons un milieu de travail très positif ici, et une directrice et un conseil excellents. »

Ce sont les membres de la section locale 1902-1 du SCFP de Saskatoon travaillant à la garderie coopérative du campus à l'Université de la Saskatchewan qui ont été les premières éducatrices en garderie de la Saskatchewan à adhérer au RRMS.

■ Beth Smillie

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL CHARLES FLEURY

C-377 : rendre des comptes ou museler l'opposition

Les conservateurs de Stephen Harper ont déposé le projet de loi C-377 car ils estiment que les syndicats doivent rendre des comptes aux Canadiens relativement à l'utilisation des cotisations syndicales versées par leurs membres.

Au SCFP, nous sommes pour la transparence. Nous rendons déjà des comptes à nos membres de multiples manières : nos rapports financiers vérifiés sont disponibles sur notre site web, des rapports sur l'état de nos finances sont effectués à chaque réunion du conseil exécutif national et à chaque congrès, les salaires des employés et des officiers élus sont divulgués par écrit à nos membres annuellement. Or, le projet de loi cible particulièrement les syndicats et ne

s'applique pas aux autres organisations, aux associations professionnelles et aux entreprises privées.

Si les syndicats doivent rendre des comptes à la population, les associations professionnelles dont les membres bénéficient d'avantages fiscaux doivent faire de même. Il ne peut pas y avoir deux poids, deux mesures en matière de transparence. Si le discours de Harper en faveur de la reddition de compte est sincère, le gouvernement fédéral devra présenter un projet de loi visant les entreprises privées et les associations professionnelles qui sera aussi exigeant en matière de transparence. C'est une simple question d'équité.

De plus, certaines exigences du projet de loi sont coûteuses et irréalistes, particulièrement pour les petites sections locales qui sont souvent administrées par des bénévoles.

Mais que les conservateurs comprennent bien que, même s'ils veulent faire taire la dissidence et gouverner sans conteste, les syndicats continueront à combattre les lois régressives qu'ils imposent aux travailleurs et à la population en général. Nous allons continuer à faire valoir notre point de vue sur la place publique dans l'intérêt de nos membres et pour assurer l'avenir des services publics.

■ Charles Fleury





VOUS EN AVEZ RAS LE BOL
DE RAPAILLER DES SERVICES
POUR VOTRE FAMILLE?
C'EST UN SENTIMENT PARTAGÉ.

Repensons les services de garde